



## Prescription criminelle

-----  
Par Gabin83

Bonjour,

Un gendarme a fait des faux en écriture publique en Août 2007 notamment: il me lit mes droit à 6h15 m'auditionne à 7h30  
or je suis toujours à l'hôpital où j'y ai été envoyé par leurs soins!?...  
Donc il y a bien faux en écriture publique (Art 441-4 du code pénal.

Cordialement.